

MOA et MOE

La **Maîtrise d'ouvrage (MOA)** aussi dénommée maître d'ouvrage est la personne ou le groupe porteur d'un besoin. Il définit et pilote le projet.

La **Maîtrise d'œuvre (MOE)** ou maître d'œuvre est la personne physique ou le groupe choisi par le maître d'ouvrage pour la conduite opérationnelle des travaux. La maîtrise d'œuvre est souvent représentée par le **chef de projet**. Ce dernier s'assure de la conception, de la réalisation et du bon déroulement des opérations en assistant et en rendant compte de l'avancée du projet à la MOA. Il exécute techniquement le projet.

Avec la MOA, le client a pu exprimer ses besoins au travers les différents diagrammes du cahier des charges qui expriment **les besoins des parties prenantes**.

Le **cahier des charges** doit être fourni par la MOA et donné à la MOE.



Que doit faire la MOE ?

Pour répondre à cette demande, la MOE va devoir « visualiser » techniquement un produit qui doit répondre à l'ensemble des services commandés par le client et transformer ainsi les **besoins en exigences systèmes**.

La MOA n'a pas les compétences nécessaires pour réaliser ce travail. C'est le MOE qui, avec son expertise, va pouvoir réaliser cette tâche de traduction. Il va identifier et qualifier les propriétés nécessaires du produit. A aucun moment le résultat visualisable, au travers du diagramme des exigences systèmes, **ne fera état de solution techniques**.